

Communiqué DGI- Prorogation du délai de souscription de l'état récapitulatif annuel (era)- « jibaya'tic »

Détails
Mis à jour : 20 juillet 2022
Affichages : 333



La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres Des Impôts (CDI) dotés du système d'information «Jibaya'tic », ayant rencontré des difficultés pour la souscription de l'Etat Récapitulatif Annuel (ERA), que le délai de souscription de cette déclaration, sur le portail «Jibaya'tic», est prorogé jusqu'au 30 Septembre de l'année en cours.

Aussi, les contribuables concernés sont invités à se rapprocher du centre dont ils relèvent, à l'effet de bénéficier de l'assistance et de l'accompagnement des services fiscaux ainsi que pour récupérer leur code d'accès, pour ceux qui n'en disposent pas encore.